



Communauté de Communes
de la **VALLÉE DE VILLÉ**

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

01

02

03

04

05

06

07

08

09

Dossier approuvé

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A LA
DÉLIBÉRATION DU 12/12/2019

A Bassemberg
LE 12/12/2019

Le Président

Jean-Marc RIEBEL

PLAN RISQUES N° 08

Breitenbach, Dieffenbach-au-Val, Fouchy,
Neubois et Neuve-Eglise

++++

limite communale

+

point de captage d'eau potable

protection des eaux potables,
périimètre de protection rapproché

transport de gaz

canalisation de gaz

aléas d'inondation

digue et barrage

aléa faible

aléa moyen

aléa fort

aléa très fort

voie bruyante

secteur de nuisance acoustique et cote

aléas miniers

effondrement localisé

tassement

aléas retrait-gonflement des argiles

aléa faible

mouvements de terrain

- non localisés

mouvement de terrain non
localisé (concerne le ban
communal de Saint-Maurice)

- localisés

glissement

éboulement

effondrement

érosion des berges

cavités souterraines

- non localisées

cavité souterraine (non minière)
non localisée (concerne le ban
communal de Breitenbach)

- localisées

cave

carrière

naturelle

ouvrage militaire

Base nationale des Anciens Sites
Industriels et Activités de
Service (BASIAS)

site et sol pollué

Vallée de Villé

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dossier approuvé
Décembre 2019

Echelle : 1 / 5 000

ADEUS

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
du Département
de Moselle